

1921-2021 CENTENAIRE DES REFUGES LPO UN SIÈCLE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

L'édito

LE BAROMÈTRE MONTE, MONTE...

Mauvaise nouvelle pour le climat ! Mais le baromètre des refuges LPO, lui, ne cesse de grimper, preuve encourageante d'une prise de conscience évidente face à l'urgence de la situation.

Quoi qu'il en soit, les acteurs de la biodiversité se mobilisent pour la préservation de leur environnement de proximité et les Refuges LPO sont leur étendard.

Balcons, parc ou jardins, faisons feu de tout bois... Élus locaux ou industriels, agriculteurs ou jardiniers, tous font appel à l'expertise de la LPO pour sauver une nature malmenée ; nous les accompagnons dans la restauration des milieux et les aménagements favorables à la faune. Besoin d'aide ou de conseils, n'hésitez pas à faire appel à votre LPO locale !

Vous découvrirez dans cette lettre les dernières mises à jour du programme refuge : nouvelle année, nouvelles opportunités. La LPO AURA Délégation Haute-Savoie répondra toujours présente auprès de celles et ceux qui s'engagent pour le vivant.



Didier BESSON
Coordinateur
« Refuges LPO »

Sommaire

- Baromètre des Refuges LPO
- L'actu des Refuges personnes morales
- Invitez la nature sur le balcon
- Ça bouge dans les refuges !
- À vos agendas

Le baromètre des Refuges



En France :
40 000 Refuges LPO
50 000 hectares

2 800 établissements
800 collectivités et entreprises



En Haute-Savoie :
607 Refuges LPO

36 établissements
17 collectivités et entreprises sur 29 sites

**Pensez à adhérer
à la LPO !**



Vous aussi rejoignez-nous pour nous donner les moyens et la légitimité de défendre les intérêts de la biodiversité sur le département.

Pour adhérer rendez-vous sur :

www.lpo.fr

L'Actu des Refuges LPO personnes morales



Un Refuge inédit à Monnetier-Mornex



Depuis maintenant 100 ans, le programme des Refuges LPO se développe sur l'ensemble du territoire national, permettant à de nombreuses collectivités, entreprises et particuliers d'intégrer la protection de la biodiversité dans la gestion de la nature. Le département de la Haute-Savoie ne fait pas exception à la prise de conscience générale quant aux problématiques de protection de la nature et c'est lors de l'été 2020 qu'une commune a approché la délégation territoriale Haute-Savoie avec un projet qui n'avait jamais été tenté dans le cadre du programme des Refuges LPO.

La commune de Monnetier-Mornex avait alors pour ambition de créer un Refuge LPO à l'échelle de la commune, au sein duquel l'entièreté du territoire communal serait gérée dans le respect de la biodiversité et dans une logique de développement durable. Par la prise en compte des enjeux environnementaux, culturels, sociaux et économiques, la commune travaille à la fois à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants ainsi qu'à la préservation de la biodiversité.

Ce projet particulièrement ambitieux, car la commune gère elle-même une bonne partie de son territoire, a pu être mené à bien suite à un long travail de concertation avec les différents acteurs locaux, grâce notamment à la motivation sans faille des agents communaux et de la commission environnement de l'équipe municipale. Entre autres, la montagne du Petit Salève, possédée entièrement par la commune, devient un espace forestier de plus de 200 ha dédié à la préservation de la biodiversité...et fait couler de l'encre dans les médias nationaux ! Cependant, le massif forestier du Petit Salève n'est pas le seul site labellisé Refuge sur la commune, les deux vergers pédagogiques des écoles de Monnetier et de Mornex étant également visés par une gestion spécifiques, ainsi que les parcs urbains et le cimetière de Monnetier concernés par des mesures dans le cadre de l'agrément des Refuges LPO.



À la lecture des articles sortis dans la presse, il paraît d'ailleurs utile de rappeler que seuls les terrains communaux sont classés en Refuge LPO et il est évident que les terrains privés ne peuvent être contraints de rejoindre le réseau !

Les inventaires menés lors de la saison estivale de 2021 ont permis de mettre en évidence une biodiversité très intéressante sur l'ensemble de la commune où des espèces résolument forestières côtoient des espèces liées au milieu agricoles. Ainsi, Pic mar et Pic noir ont été observés en période de reproduction sur le Petit Salève, alors que des vols de Chardonnerets et des couples de Pie-grièche écorcheurs ont été recensés au sein des zones plus ouvertes. La préservation de cette diversité faunistique, qui est directement liée à la surface du Refuge et à la diversité des milieux qui y sont représentés, est l'un des principaux axes du plan de gestion réalisé par la LPO dans le cadre de la convention Refuge. Ses objectifs passent autant par des actions simples et directes comme la pose de nichoirs et d'hôtels à insectes que par des mesures de gestion plus complexes, comme la mise en place de plantings de fauche à rythmes différenciés sur les milieux ouverts dont la mairie est gestionnaire. Des actions de concertation ont été également menées en lien avec les partenaires locaux actifs sur la commune et notamment sur le Petit Salève, en particulier l'ONF et l'ACCA communale.



MONNETIER
MORNEX
ESSERTS-SALÈVE

La convention refuge de la commune est prévue pour 5 ans. Il sera discuté, au bout de ces 5 ans, de la reconduction de cette convention et des nouvelles mesures à mettre en place pour continuer le travail de protection de la biodiversité dans notre monde en constante évolution.



Comment inviter la nature chez moi lorsque je ne possède qu'un balcon ?

Petit espace, mais pas sans nature.. Même en plein centre-ville, un balcon peut être une zone de refuge pour la biodiversité. Comment ? Ce n'est pas si compliqué et on vous explique tout !

Offrez lui le gîte...

- Installez un hôtel à insecte : vous pourrez alors peut-être accueillir des espèces comme des guêpes, des syrphes, des chenilles, des abeilles, des coccinelles... peut-être aurez-vous la chance de les voir éclore au printemps !
- Plantez des plantes aromatiques comme le thym, le serpolet ou la sauge, très attractives pour les insectes... mais aussi utilisables en cuisine alors régalez-vous !
- Pensez aux plantes grimpantes comme le lierre, la clématite, le chèvrefeuille ou la vigne-vierge qui constitueront un abri naturel pour oiseaux et insectes. Pour lui donner facilement une forme, vous guidez la plante grimpante le long d'un petit treillis en forme de pergola.
- Installez un nichoir : fermé pour les oiseaux cavernicoles, semi-ouvert pour les rougegorges et rougequeuees. Pensez également au chauve-souris avec un gîte à chiroptères posé contre le mur : discret mais redoutablement efficace.

Et le couvert !

- Offrir le gîte aux insectes, c'est offrir le couvert aux oiseaux, alors ne négligez pas les conseils donnés ci-dessus !
- Mettez de l'eau à disposition pour les oiseaux et les insectes. Pensez bien à la changer, si possible quotidiennement, afin de lutter contre la prolifération des moustiques en été et d'éviter le gel en hiver.
- Plantez des fleurs sauvages mellifères et nectarifères dans une petite jardinière, à poser au sol ou à accrocher au balcon.
- Installez une mangeoire dès les premières gelées pour l'hiver. Proposez aux oiseaux des graines de tournesol, des boules de graisses (mais pas dans des filets, au risque que les oiseaux s'y coincent les pattes !), des fruits à coques non salés...



Pour finir, installez-vous confortablement dans votre canapé, regardez à travers votre baie vitrée et profitez du spectacle... Vous constaterez que la nature est partout, pour peu qu'on la laisse s'installer !

Ça bouge dans les Refuges !

Refuge Établissement : l'ISETA de Poisy



Après deux années de travaux pour rénovation, les bâtiments dédiés à l'enseignement supérieur à l'ISETA de Poisy sont à nouveau occupés par les étudiants et leur professeurs. Pour Maxandre, Ganaelle, Marylou et Camille, quatre élèves en BTS Gestion et protection de la Nature, c'est l'occasion idéale pour relancer la dynamique Refuge LPO dans l'établissement.

Leur objectif : lancer des projets ambitieux en faveur de la biodiversité sur les espaces bordant leur bâtiment flambant neuf :

- Collecter des données naturalistes,
- Aménager une mare et un hibernaculum pour les amphibiens,
- Poser des nichoirs pour les oiseaux et des gîtes pour les chauves-souris,
- Planter des haies pour favoriser le déplacement des espèces,
- Installer un potager,
- Organiser des événements en lien avec la biodiversité pour les étudiants...



Affaire à suivre !



À vos agendas : en 2022, explorez les Refuges LPO de Haute-Savoie !

En 2022, les bénévoles en charge de l'animation du programme refuge LPO en Haute-Savoie et les collectivités engagées vous proposent une série de sorties pour découvrir la biodiversité des Refuges du département. Parcourez en leur compagnie des sites très différents les uns des autres pour en savoir plus sur les actions mises en place en faveur de la faune sauvage.

Retrouvez nous :

- **samedi 15 janvier** à Chens-sur-Léman pour découvrir les oiseaux hivernants du Refuge de Tougues.
- **samedi 2 avril** pour une balade de la Promenade du Thiou aux Jardins de l'Europe à Annecy
- **dimanche 22 mai** pour la Fête de la Nature au Refuge de Monnetier-Mornex
- **vendredi 24 juin** pour faire le tour de la Base de loisirs de Rumilly et découvrir les amphibiens qui y vivent...

Renseignements et inscriptions obligatoires (sauf Fête de la Nature) auprès de thibaultgoutin.lpo74@gmail.com

Toutes les infos et les sorties 2022 sont consultables sur notre site internet :

<http://haute-savoie.lpo.fr/>

